

Image not found or type unknown



Sucession familial grand parent

Par **samanthaa**, le **30/07/2014** à **16:17**

bonjour, mes grands sont décédés et laisse en sucession une maison familial et un studio un de mes oncles se porte acquéreur de la maison familial et ne souhaite pas acquérir le studio mais voudrais déduire la part sur le studio pour acheter la maison comment pourrais interpréter mon refus car nous ne connaissons meme pas la valeur de sa part puisque le studio n'est pas vendu merci d avance pour votre réponse .